

AFFAIRE N°2 - Compte Administratif des Cantines Scolaires - Exercice 1975.

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

J'ai l'honneur de soumettre à votre examen, le Compte Administratif des Cantines Scolaires, pour l'exercice 1975.

Ce compte s'élève :

<u>EN RECETTES</u> à		11 158 510,42 F
représentées par :		
- recettes ordinaires	11 007 258,34	
- excédent reporté	<u>151 252,08</u>	
	11 158 510,42	11 158 510,42
<u>EN DEPENSES</u> à		<u>11 152 398,21</u>
	Excédent.....	6 112,21 F

Cet excédent sera repris au Budget Supplémentaire de l'exercice 1976.

LE MAIRE - Mesdames et Messieurs, je vous sou mets le rapport dont lecture vient de vous être donnée.

Le Compte Administratif est le reflet réel des dépenses qui ont été engagées dans le cadre du Budget alloué aux Cantines Scolaires.

Le crédit ouvert est la répartition des recettes telle qu'elle a été défini par le Budget.

Mesdames et Messieurs, je mets aux voix le Compte-Administratif des Cantines Scolaires.

ADOpte A L'UNANIMITE

x

x

x

Le Maire adresse ses félicitations à Madame DELCOURT et à M. MALET ainsi qu'au personnel des Cantines Scolaires.

(APPLAUDISSEMENTS)

UU
Pour le Maire et par délégation
le Directeur des Finances et des Collectivités Locales
Signé: Paul PASTOR

sur copie conforme
Saint-Denis, le 16 août 1976
le chef de Bureau délégué
J LACOSTE

SECTION ORDINAIRE

Articles:	D E P E N S E S	Crédits ouverts	mandats émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
601	: Alimentation	5 978 396,94	5 978 396,94		
604	: Combustibles	225 692,97	203 447,64	22 245,33	
605	: Produits d'entretien	43 797,69	43 797,69		
609	: Fournitures diverses	6 712,40	6 090,90	621, 50	
611	: Rémunération du personnel : temporaire	2 714 551,97	2 714 551,97		
615	: Rémunérations diverses	748 173,39	741 164,88		7 008,51
618	: Charges sociales	1 248 000	1 191 002,33		56 997,67
631	: Entretien et réparations	3 200	1 120,77		2 079,23
633	: Petit matériel	180 752,08	95 757,93		84 994,15
662	: Insertions - Fournitures : de bureau	20 000	17 566,30		2 433,70
826	: Charges exercices antérieurs	190 500,86	149 500,86		41 000
874	: Charges exceptionnelles	12 000	10 000		2 000
	T O T A L	11 371 778,30	11 152 398,21	22 866,83	196 513,26
	R E C E T T E S				
700	: Vente de produits (eaux : grasses)	15 130	23 035		
704	: Portions payantes	80 000	113 428		
704 Bis	: Reversements FPP et CES	256 000	148 447,72		
7 360	: Subvention de la Commune	3 848 000	3 848 000		
7 371	: Participation du FASO : pour dépenses de personnel	608 794	608 794		
7 372	: Participation du FASO : pour le fonctionnement	6 197 100	6 197 100		
827	: Produits des exercices : antérieurs	115 502,22	65 470,34		
875	: Produits exceptionnels	100 000	2 983,28		
	TOTAL des RECETTES	11 220 526,22	11 007 258,34		
	Emploi d'excédents : antérieurs	151 252,08	151 252,08		
	TOTAL GENERAL	11 371 778,30	11 158 510,42		

SECTION EXTRAORDINAIRE

Articles:	LIBELLES	Pour mémoire budgets antérieurs	Propositions votées	Autorisations
	DEPENSES			
	Equipement			
	Première tranche			
	Total des dépenses			
	BALANCE GENERALE	Prévues	Réalisées	A continuer
	Résultat ordinaire reporté		151 252,08	
	Dépenses ordinaires totales	11 371 778,30	11 152 398,21	
	Recettes ordinaires totales	11 371 778,30	11 007 258,34	
	Total des recettes à reporter		6 112,21	
	Excédent de clôture			6 112,21